



Salariés, usagers, associations, Tous ensemble, disons **NON** au bradage de notre patrimoine **EDF-GDF**

La privatisation de Gaz de France n'est pas seulement l'affaire de ses salariés. Depuis l'annonce de la déréglementation du marché en 1998, EDF et GDF se comportent de plus en plus comme des entreprises " commerciales ", et non comme des Services Publics : les agences ferment, des services qui étaient gratuits sont désormais facturés, on coupe au moindre retard de paiement : **en moyenne 70 coupures par jour à Saint-Denis**. Les prix flambent, au-delà même de ce qui découle de l'augmentation du prix du pétrole.

De bonne foi, certains pensent que la privatisation et la fin du monopole pourraient améliorer la qualité de service et faire baisser les prix. Mais c'est le contraire qui va arriver. Pourquoi une entreprise privée garderait-elle des guichets pour le paiement des factures en liquide, alors qu'elle peut privilégier ceux qui ont Internet et une Carte Bleue ? (par exemple à la SNCF, on ferme les guichets dans les gares, mais par le service internet iDTGV, filiale de droit privé, on bénéficie d'une réduction). Tous ceux qui ont reçu récemment une facture d'EDF et une autre de Gaz de France deviennent bien que deux enveloppes coûtent plus qu'une, et que c'est eux qui paient la note (30 millions d'euros par An rien que d'affranchissement !).

Dès le 1er juillet 2007, **les particuliers** pourront choisir leur fournisseur d'électricité et leur fournisseur de gaz. Dans un premier temps, comme pour les professionnels il y a quelques années, les concurrents vont casser les prix. Mais ensuite, une fois le client passé aux tarifs " libres ", **plus possible de revenir en arrière**, car le retour aux tarifs réglementés est interdit.

Or, les prix " libres " de l'électricité (0,05 €/le kW/h) sont supérieurs de 60% aux prix " réglementés " (0,031 €/le kW/h). Très rapidement, ces clients rendus captifs verront leur facture augmenter. Pour les entreprises, le tarif de l'électricité a augmenté de 30 % par an. L'hôpital de Besançon, victime de contraintes budgétaires, a cru faire des économies en passant au tarif " libre " : sa facture a augmenté de 300 000 € par an !

Et ce sera la même chose pour le gaz.

Pourquoi les tarifs " réglementés " du gaz sont-ils inférieurs aux tarifs du marché " libre " ? Parce que depuis 30 ans, Gaz de France Service Public a privilégié les contrats d'approvisionnements à long terme avec les

producteurs. En échange pour ces derniers de la garantie d'écouler leur gaz, ils font une ristourne de 20% à Gaz de France. La Commission Européenne, au nom du dogme libéral, est contre ces tarifs à long terme.

En cas de privatisation, les prix du gaz vont continuer à monter, car non seulement le prix d'importation du gaz augmente (26% en un an), mais en plus il va falloir rémunérer les actionnaires. Ces actionnaires n'ont qu'un but : augmenter leurs profits. Ils se moquent bien de l'intérêt national (priviliégiant les coups en Bourse plutôt que les contrats à long terme) et mettent ainsi en danger la sécurité d'approvisionnement.

Comme Gaz de France le fait depuis dix ans, ils privilégieront leurs bénéfices au détriment de l'entretien du réseau (retard dans le remplacement des tuyaux en fonte cassante, résultat : 11 morts à Dijon et 17 à Mulhouse) ou de l'intérêt des habitants (tarifs variables suivant les communes).

Notre proposition :

- fusionner EDF et GDF

C'est logique :

- EDF et GDF ont une histoire commune, et 60 000 agents en commun.

C'est économique :

- cela ferait baisser la facture.

C'est possible :

- ces deux groupes réalisant plus des 2/3 de leur chiffres d'affaires en France, la Commission Européenne n'a pas son mot à dire.

C'est indispensable :

- oui, il faut un géant énergétique, à la fois sur l'électricité et le gaz, pour répondre aux besoins de la Nation et des habitants.

La privatisation de Gaz de France : une étape dans la casse de l'ensemble des Services Publics.

En annonçant la privatisation de Gaz de France, prélude à son mariage avec Suez, le gouvernement de notre pays fait le choix de franchir une nouvelle étape dans le processus de déréglementation et de démantèlement de ses services publics.

Les Services Publics, reconquis, démocratisés, étendus à de nouveaux droits : logement, services à la personne (petite enfance, personnes âgées et dépendantes), crédit, industrie pharmaceutique ... sont des outils nécessaires aux politiques publiques pour la satisfaction des besoins sociaux, économiques et environnementaux, et pour un aménagement harmonieux du territoire.

L'énergie doit être reconnue comme un Bien Public géré, tant au niveau de sa production que de sa distribution, dans le sens de l'intérêt général et non des appétits privés des Groupes financiers transnationaux. Elle doit relever d'un Service Public placé sous la responsabilité des élus, des salariés, des usagers.

Cela nous conduit à rejeter fermement le projet de fusion GDF-SUEZ et l'ouverture à la concurrence pour les particuliers en juillet 2007, tous deux générateurs, par expérience, d'augmentations des tarifs, d'inégalités, de gaspillages et de dégradations écologiques intolérables.

Il y a là une affaire considérable qui nous concerne toutes et tous et qui doit mobiliser la nation toute entière, salariés, usagers, élus, organisations syndicales, politiques, associatives, pour dire NON à ce projet de loi et exiger un grand service public de l'énergie.

Pour l'ensemble de ces raisons, la CGT appelle les salarié(e)s, les usagers, les associations à se réunir et à examiner les formes de leur action et à participer le,
samedi 14 octobre 2006

à une grande journée nationale de rassemblements et de manifestations dans les régions et les départements contre la privatisation de Gaz de France et pour la défense et la promotion des services publics.

Nous organisons un **débat public** sur la **privatisation de GDF** le : **mardi 10 octobre à 18h00**

à la Bourse du travail de Saint-Denis - salle 100 places
9/11 rue Génin - M° Porte de Paris

signez la lettre pétition sur : www.fnme-cgt.fr/documentation/petition.phtml?id=14696



Pour un **syndicalisme de conquête et solidaire**, je me syndique à

Je souhaite un rendez-vous Je me syndique www.ulcgtsaintdenis.fr



NOM :PRENOM :AGE :TEL :

ADRESSE :

Email :ENTREPRISE :

Fax : 01 55 84 41 09 - Email : contact@ulcgtsaintdenis.fr

Tél : 01 55 84 41 13/14

Bulletin à retourner à : Union Locale CGT 9/11 rue Génin 93200 Saint-Denis.